



VILLE DE MESQUER-QUIMIAC

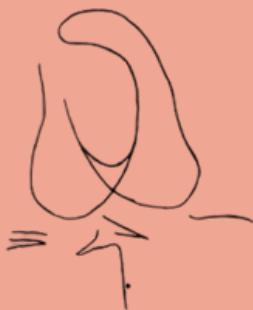
LIVRET D'ACCUEIL FAMILLES

ENFANCE / JEUNESSE / VIE SCOLAIRE

ACCUEIL DES ENFANTS

DE 0 à 17 ANS

ENFANCE
JEUNESSE
MESQUER



Relais
Petite
Enfance
DU PAYS BLANC



SITE ENFANCE
JEUNESSE



ESPACE FAMILLE

HORAIRES

PERMANENCES

à la Maison de l'Enfance, bd. de la fraternité - 44420 La Turballe*

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
13h30/ 16h	13h30/19h	13h30/16h	9h/12h

SUR RENDEZ-VOUS

*Possibilités de rendez-vous sur Mesquer/Quimiac, Piriac-sur-Mer et Saint-Molf.

CONTACTS :

06 72 09 69 48 ou relaisdupaysblanc@laturballe.fr

Le Relais Petite Enfance du Pays-Blanc regroupe les communes de La Turballe, Mesquer Quimiac, Piriac-sur-mer et Saint-Molf.



PARENTS

Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?
Vous souhaitez le confier à un assistant maternel ?
Vous avez besoin d'être accompagné ?

LE RELAIS VOUS PROPOSE :

- un accompagnement dans la recherche d'un mode d'accueil,
- une liste actualisée des assistant·es maternel·les,
- un soutien dans les démarches administratives en tant qu'employeur,
- une information sur vos droits et devoirs,
- une écoute si vous rencontrez des difficultés au sujet de l'accueil de votre enfant.

ENFANTS

Le relais organise des temps d'animation pour les enfants sous la responsabilité de l'assistant maternel.

DIFFÉRENTS ATELIERS SONT PROPOSÉS DANS DES ESPACES AMÉNAGÉS POUR LES JEUNES ENFANTS :

- éveil musical,
- jeux libres,
- psychomotricité,
- lectures,
- et d'autres animations.

Ces ateliers constituent des temps d'éveil, de jeux, de découverte et de socialisation pour les enfants accueillis.

0-4 ANS

Relais Petite Enfance DU PAYS BLANC



UN LIEU D'INFORMATIONS, D'ORIENTATION, D'ÉCHANGES, D'ÉCOUTE, ET D'ANIMATIONS

Pour parents, futurs parents,
assistants maternels et enfants



ASSISTANTS MATERNELS

Vous souhaitez un soutien dans l'exercice de votre profession ?

LE RELAIS VOUS ACCOMPAGNE DANS :

- une mise en relation avec des employeurs,
- une information sur le statut, la profession ainsi que les droits et devoirs du salarié,
- une possibilité de partager des temps d'animation avec les enfants qui vous sont confiés afin de découvrir différentes activités d'éveil et d'échanger avec d'autres assistant·es maternel·les,
- des réunions pour prolonger l'expérience acquise sur le terrain et rompre l'isolement professionnel.
- une écoute si vous rencontrez des difficultés.

LE RELAIS EST
GRATUIT, NEUTRE
ET CONFIDENTIEL

ATELIERS D'ÉVEIL ITINÉRANTES Mardis & Jeudis en matinée

Retrouvez le calendrier des séances sur les sites des 4 communes.

INFOS PRATIQUES

Les modes d'accueil et gestion des contrats sur :

mon-enfant.fr / assmat.loire-atlantique.fr / pajemploi.urssaf.fr

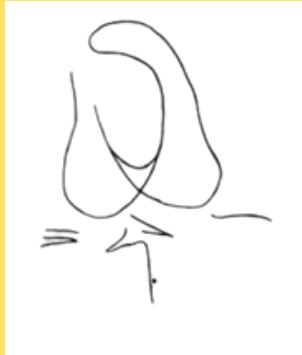


3-12 ANS



ECOLE HELENE CADOU

220, avenue de Bretagne
44420-MESQUER
02 40 42 55 96
ce.0441685t@ac-nantes.fr



Pour procéder aux inscriptions à l'école Hélène CADOU, les nouvelles familles doivent se rendre en mairie pour s'enregistrer avant de prendre rendez-vous avec la Directrice de l'Ecole

Les enfants, de la maternelle au CM2 sont accueillis dans 5 classes.

Dans les deux classes de maternelle, les enfants sont en présence de deux adultes : l'enseignant de la classe et l'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle)

L'école est ouverte sur 5 jours :
Lundi, Mardi, Mercredi, jeudi et vendredi

Horaires :

Le matin : les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 8h45 à 12h00
le mercredi de 9h00 à 12h00
L'après-midi : les lundis et jeudis de 13h30 à 16h00
les mardis et vendredis de 13h30 à 15h00

Les enfants sont accueillis 10 minutes avant l'entrée en classe.

Nous attirons votre attention sur l'importance de respecter ces horaires, pour votre enfant mais aussi pour les usagers de l'école.

Les élèves de maternelle sont accueillis dans leur classe le matin et l'après-midi. Ils sont récupérés dans leur classe le midi et le soir par une personne autorisée à récupérer l'enfant et désignée à l'enseignante par vos soins. Ils doivent être accompagnés.

Après l'heure de sortie, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Les enfants d'âge élémentaire (à partir du CP) sont autorisés par la législation en vigueur à quitter l'école seuls. Nous rappelons que la responsabilité des enseignants s'arrête au portail.

la directrice de l'école : Aude BIZEUL, est déchargée d'enseignement le lundi.
Vous pouvez la rencontrer dans son bureau, n'hésitez pas à la contacter

LIAISON FAMILLE - ECOLE

Elle se fait par le biais du cahier de liaison école-famille de votre enfant (cahier vert). Vous pourrez, par exemple, y écrire vos demandes de rendez-vous. Vous signerez tous les mots qui y sont collés, seule façon pour l'enseignant de s'assurer que votre enfant vous les a bien montrés



ABSENCES

Les responsables légaux des enfants doivent impérativement prévenir le jour même les enseignants de toute absence de leur enfant (téléphoner à l'accueil le matin et amener le mot justificatif et/ou un certificat médical dès le retour de l'enfant en classe) Quatre demi-journées d'absences non justifiées en classe dans le mois (absentéisme) sont automatiquement signalées à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.

APS (ACCUEIL PERISCOLAIRE)

Les enfants de l'école publique H. CADOU, de la petite section au CM2 sont accueillis à l'APS tous les jours d'école.

HORAIRES

L'APS est ouvert en continu

les matins les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h45 et les mercredis de 7h30 à 9h.

Les soirs, l'accueil est ouvert de 16h à 18h45, les lundis et jeudis et de 16h30 à 18h45 les mardis et vendredis.

Le matin au moment du départ en classe, les enfants de maternelle sont accompagnés par une animatrice directement dans leur classe. les élémentaires quittent l'accueil pour rejoindre les autres élèves dans la cour de l'école sous la surveillance des enseignants.

MULTISPORTS

Le service enfance jeunesse de la Mairie permet aux enfants inscrits à l'accueil périscolaire de participer aux séances de multisports qui ont lieu au complexe sportif de la Vigne ou à la salle d'évolution de l'école H. Cadou à partir de 16h00. Cette activité est encadrée par Frédéric Durand, animateur sportif départemental de mi-septembre à mi-juin.

L'objectif de ce partenariat entre les structures enfance / jeunesse et l'Animation Sportive Départementale est de permettre à tous les enfants la pratique d'activités sportives.

TARIFS

TAUX D'EFFORT

0.40%

TARIF MINI (une heure)

1.20€

TARIF MAXI (une heure)

3.50€

GOÛTER

0.80 €

Non réservé (première demi-heure doublée)

MODE DE CALCUL : QUOTIENT FAMILIAL X 0.40%

EXEMPLE : QUOTIENT 900X0.40% = 3.60€

SOIT **3.50 €** L'HEURE D'APS



TAP HORAIRES

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont lieu les Mardis et Vendredis de 15h00 à 16h30, les enfants inscrits aux TAP sont présents de 15h à 16h30.

OBJECTIF

L'équipe d'animation propose un panel d'activités ludiques, diversifiées et au choix : bricolages, jeux collectifs, sports, danses, théâtre, sciences, lecture, bricolage, dessins, jardin pédagogique, projet de solidarité, etc...

TARIFS

1.50 € pour une heure 30

non réservé : 2.25 €

POUR TOUTES LES ACTIVITES DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE, LES INSCRIPTIONS SONT OBLIGATOIRES SUR L'ESPACE FAMILLE*



*voir page ESPACE FAMILLE



TEMPS DE RESTAURATION TEMPS RECREATIF

Ce temps du midi comprend la prise en charge des enfants à la sortie de la classe, le repas et l'encadrement des animations. Chaque midi, un temps d'animation à l'ensemble des enfants.

OBJECTIFS

- Permettre à l'enfant d'être autonome et responsable de son temps de pause méridienne.
- Favoriser l'échange, le respect et le partage.
- Respecter le rythme et les besoins de l'enfant

OÙ ?

Au restaurant municipal pour le repas, le chef Fabrice Peulier concocte avec son équipe, des menus équilibrés tout en proposant une démarche éco responsable afin d'améliorer la qualité des repas.

Un temps récréatif a lieu avant ou après le repas, dans les différentes cours d'école et dans les salles de l'accueil de loisirs.



TARIFS



TAUX D'EFFORT

0.25%

TARIF MINI

3.30€

TARIF MAXI

4.00€

MERCREDI

+50%

(SANS ACCUEIL APRES-MIDI)

DEPUIS LE 1ER MARS 2024
LA MAIRIE DE MESQUER ADOPTE, DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE ET DE LA STRATEGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, LE REPAS À 1€
POUR LES QUOTIENTS FAMILIAUX INFÉRIEURS À 1000€



MODE DE CALCUL : QUOTIENT FAMILIAL X 0.25%
EXEMPLE : QUOTIENT 1200X0.25% = 3.60€

Menus en ligne sur le site

www.enfancejeunesse.mesquerquimiac.fr

mon
restau
responsable

Un programme d'activités est donné à titre indicatif une dizaine de jours avant la période, des activités culturelles, sportives, ludiques sur place (100, allée des Ormeaux) et des sorties en extérieures sont proposées. Le programme présente ce qui sera susceptible d'être proposé aux enfants car toutes les activités peuvent varier en fonction : du choix des enfants, du nombre d'enfants, des conditions climatiques, des opportunités d'animation.

PLAN MERCREDI

c'est un label qui garantit des activités éducatives de grande qualité, en lien avec les ressources du territoire, ce label garantit des activités adaptées à l'accueil des enfants en situation de handicap.

Les enfants sont accueillis l'après-midi avec ou sans repas,

HORAIRES

Horaires d'accueil :

Après l'école les enfants se rendent au restaurant municipal à 12h00
Après - Midi : 13h30 - 13h45

Départ des enfants :

Soir : 17h00 - 18h30

TAUX D'EFFORT

TARIF MINI pour une journée

0.90%

6.00€

TARIF MAXI pour une journée

14.60€

Hors commune

+50%

REPAS

3.00 €

GOÛTER

0.80 €



MODE DE CALCUL :

QUOTIENT FAMILIAL X 0.90%

EXEMPLE : QUOTIENT 900X0.90% = **8.10€**

REPAS DU MERCREDI UNIQUEMENT

Les enfants peuvent uniquement déjeuner au Restaurant scolaire le mercredi, dans ce cas, le tarif du repas est au taux d'effort majoré de 50 %

Départ des enfants :

Après le repas : 13h30 - 13h45

VACANCES SCOLAIRES

Les enfants sont accueillis à la journée, demi-journée avec ou sans repas

HORAIRES

Horaires d'accueil :

Matin : 7h30 - 9h30

Midi : 11h45 - 12h00

Après - Midi : 13h30 - 13h45



Départ des enfants :

Matin : 11h45 - 12h00

Après le repas : 13h30 - 13h45

Soir : 17h00 - 18h30



10-17 ANS

ESPACE JEUNES

**Contact : Isabelle, la gambade derrière la mairie
06.03.40.71.58**

espacejeune@mesquerquimiac.fr

www.espacejeunes.mesquerquimiac.fr

Période scolaire :

mercredi et samedi de 14h00 à 18h30

Vacances scolaires :

lundi à vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

(possibilité de déjeuner)



Un programme d'activités est donné à titre indicatif une dizaine de jours avant la période, des activités culturelles, sportives, ludiques sur place et des sorties en extérieures sont proposées. Le programme présente ce qui sera susceptible d'être proposé aux enfants car toutes les activités peuvent varier en fonction : du choix des jeunes, du nombre d'enfants, des conditions climatiques, des opportunités d'animation.

TARIFS



COTISATION ANNUELLE	15 €
COTISATION ANNUELLE Hors commune	30 €
REPAS	3.60€
GOÛTER	0.80 €
1/2 journée /veillée	3.60 €
Participation des familles aux sorties/ intervenants	
• Familles mesquéaises	25%
• Familles hors-commune	50%





ESPACE FAMILLE



QU'EST CE QUE C'EST ?

L'Espace famille est un outil de gestion moderne, performant, intuitif et facile d'utilisation qui permet de dématérialiser vos démarches administratives.

Une simple inscription suffit et vous pouvez tout gérer, 7jours/7 et 24 heures/24 , depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone grâce à son accessibilité depuis Internet. Vous pourrez Incrire votre enfant aux différents accueils proposés par le Service Enfance Jeunesse de la mairie de Mesquer; Pause méridienne (restaurant municipal), APS, TAP, Mercredis, Vacances, Espace jeunes.

COMMENT CREER MON ESPACE FAMILLE ?

Pour créer votre espace famille, vous devez d'abord transmettre quelques informations au Service enfance jeunesse
ej.secretariat@mesquerquimiac.fr
enfance.jeunesse@mesquerquimiac.fr



Pour les parents :

- **Nom et prénom :**
- **Adresse postale des parents :**
- **Numéros de téléphone :**
- **Adresses mail :**

Pour l' enfant :

- **Nom et prénom de l'enfant :**
- **Date de naissance de l'enfant :**



Après l'enregistrement de votre dossier par le Service Enfance Jeunesse, un courriel vous sera transmis, indiquant l'ouverture de votre espace famille vous devrez alors créer un mot de passe dans les 96h après réception de ce courriel. Par la suite, vous pourrez accéder à l'espace famille en y indiquant votre identifiant (adresse email) le mot de passe que vous aurez créé.

Une fois votre espace créé, vous pourrez le remplir (informations famille et enfants) et y téléverser les documents obligatoires : attestation CAF, justificatif de domicile (sur l'onglet famille) fiche sanitaire, attestation d'assurance extrascolaire, copie des pages vaccination du carnet de santé, photo (sur l'onglet enfant),

Et c'est après ces étapes que vous pourrez inscrire votre enfant aux activités.



ESPACE FAMILLE



INSCRIPTIONS

Les inscriptions aux différents accueil proposés par le Service Enfance jeunesse de Mesquer sont obligatoires via votre espace famille.

Les réservations ou annulations doivent se faire avant le jeudi de la semaine précédente à 17h00, sauf téléversement d'un justificatif sur votre espace famille (exemple : certificat Médical).

Une absence pour enfant malade doit être signalée par mail avant 9h au matin de la journée concernée au service enfance (les activités de la journée ne seront pas facturées).

Nous rappelons que tout désistement qui ne sera pas signalé avant le jeudi précédent avant 17h sera facturé, et que toute présence non prévue sera facturée avec augmentation de 50 % en plus du tarif.

Un tutoriel d'utilisation de votre Espace famille est disponible sur le [site enfance jeunesse](#)

The screenshot shows the 'Mairie de Mesquer' Espace Famille interface. On the left, a sidebar lists family members: 'Famille AAPECHEURS' (with Martine and Martin), 'Ajouter une personne', 'Entourage Familial', and 'Assistance utilisateur'. The main content area features a cartoon character pointing, with the text 'Bienvenue dans votre Espace Famille. Cliquez sur un membre de votre famille pour accéder à ses informations et inscriptions'. To the right, a sidebar titled 'Actualités' displays a message about a new look and ergonomics. Below it are sections for 'Ma situation financière', 'Mes factures', 'Mes paiements en ligne', 'Mes documents', 'Mes documents à envoyer', 'Documents - Informations', and 'Tutoriels vidéo Espace Famille'.

DES QUESTIONS ?
DES DIFFICULTÉS ?

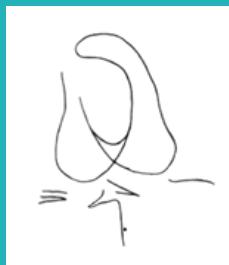
PERMANENCES D'ACCOMPAGNEMENT
LES LUNDI, MARDI, JEUDI ET
VENDREDI DE 9H00 À 11H30 SUR RENDEZ-VOUS

N'hésitez pas à nous contacter
ACCUEIL DE LOISIRS "LES MARTINS PÊCHEURS"
100, allée des Ormeaux - 44420 MESQUER
02.40.42.65.43



ECOLE HELENE CADOU

220, avenue de Bretagne
44420-MESQUER
02 40 42 55 96



ce.0441685t@ac-nantes.fr

PARENTS D'ÉLÈVES ECOLE HELENE CADOU

LE CONSEIL D'ECOLE ET LES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

parents.ecole.mesquer@gmail.com

Au mois d'octobre ont lieu des élections pour élire les parents qui représenteront les autres parents d'élèves (5 titulaires et 5 suppléments). Leurs noms sont affichés sur le panneau d'entrée. Ces parents élus assistent aux conseil d'école qui ont lieu 3 fois par an (un par trimestre). Le conseil d'école réunit l'inspectrice de circonscription, la directrice de l'école, les enseignants, un représentant de la mairie, un représentant de DDEN, le Réseau d'Aide et les représentants des parents élus.

Pendant le conseil d'école, les représentants de parents peuvent poser des questions et donner leur avis sur la vie de l'école. A l'issue de chaque séance, un compte rendu est rédigé et affiché à l'entrée de l'école.

L'APEPM (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MESQUER

ape.mesquer@gmail.com



L'Association des parents d'élèves a pour objectif d'organiser quelques fêtes dans l'année pour permettre aux enfants et parents de se rencontrer et de tisser des liens, et d'aider au financement de certaines actions ou achats de matériels, livres pour l'école

SERVICE ENFANCE JEUNESSE DE MESQUER

ACCUEIL DE LOISIRS "LES MARTINS PÊCHEURS"
100, allée des Ormeaux - 44420 MESQUER
02 40 42 65 43

ENFANCE
JEUNESSE
MESQUER

Directrice : Christel Normand : enfance.jeunesse@mesquerquimiac.fr
Secrétariat : Caroline Thoraval : ej.secretariat@mesquerquimiac.fr
Espace Jeunes : Isabelle Lenormand : espacejeune@mesquerquimiac.fr
Site internet : www.enfancejeunesse.mesquerquimiac.fr



SITE ENFANCE
JEUNESSE



ESPACE FAMILLE



Lieu d'Accueil Enfants Parents - LAEP

Le service enfance met à disposition un lieu libre d'accès pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents et pour les futurs parents.

Un lieu pour prendre un temps avec son enfant, un temps pour soi, faire des rencontres et échanger ou s'informer.

Plus d'informations sur

<https://pep-atlantique-anjou.fr/lieu-daccueil-enfants-parents-les-mots-doux-cap-atlantique/>

06 22 31 87 38

Coordinatrice : Anne-laure Dyé



MISSION LOCALE

formation, mobilité, logement

PERMANENCES 3EME LUNDI DE CHAQUE MOIS

14H00 - 16H30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL- MESQUER

16-25 ans

Rue Louis Eon 44350 Guérande

02.40.42.96.76

<http://mlpresquileguerandaise.com/>



02 40 42 96 76

POINT INFOS JEUNES

Le Point Information Jeunesse de Guérande vous écoute, vous accompagne dans votre recherche et répond à votre demande.

**3 Impasse Anne de Bretagne
44350 Guérande**

Tél. : 06.72. 09..97.58 / 06.15.22.31.08

Email : spot15-25@lespep44-49.org



CAF ANTENNE GUERANDE

1 Imp. Anne de Bretagne, 44350 Guérande

Téléphone : 09.69.37.32.30



LES PARTENAIRES



Liberté
Égalité
Fraternité



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

